

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 64 (1984)
Heft: 3

Artikel: Les relations de Zurich avec la France à travers l'histoire
Autor: Bodmer, Walter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations de Zurich avec la France à travers l'histoire

En 1467, le canton de Zurich, canton directeur de la Confédération helvétique, comptait 26 000 habitants. La ville de Zurich, de son côté en avait 6 000. En 1970, le canton en rassemblait 1 108 000, et la ville 423 000. Au XVI^e siècle la ville, capitale souveraine du canton, moins importante que Genève, Bâle et Berne, était une agglomération hébergeant des artisans, des manœuvres, quelques commerçants et des rentiers. Aujourd'hui elle est le centre commercial et industriel le plus considérable de la Suisse. La ville et le canton doivent leur évolution étonnante à leur commerce et leur industrie.

En 1452, l'état de Zurich signe le premier traité d'amitié avec la France. Le traité d'alliance de 1663 entre les cantons confédérés et Louis XIV a été signé pour l'état de Zurich par Henri Waser, son chef.

Mais entre temps, sous l'influence du réformateur Zwingle, le canton a temporairement renoncé au mercenariat et les relations diplomatiques et militaires avec la France se sont relâchées. A la même période un certain ralentissement de l'activité économique de la ville s'est manifesté. Ce dernier a pu être surmonté grâce à l'initiative des protestants italiens et français, notamment des Huguenots, qui ont trouvé un refuge durable ou temporaire dans la capitale, mais aussi grâce à l'ambition économique de nombreux citoyens de la ville, qui se sont vite adaptés aux méthodes de fabrication et aux relations commerciales nouvelles, établies par les réfugiés avec leur pays d'origine et l'étranger.

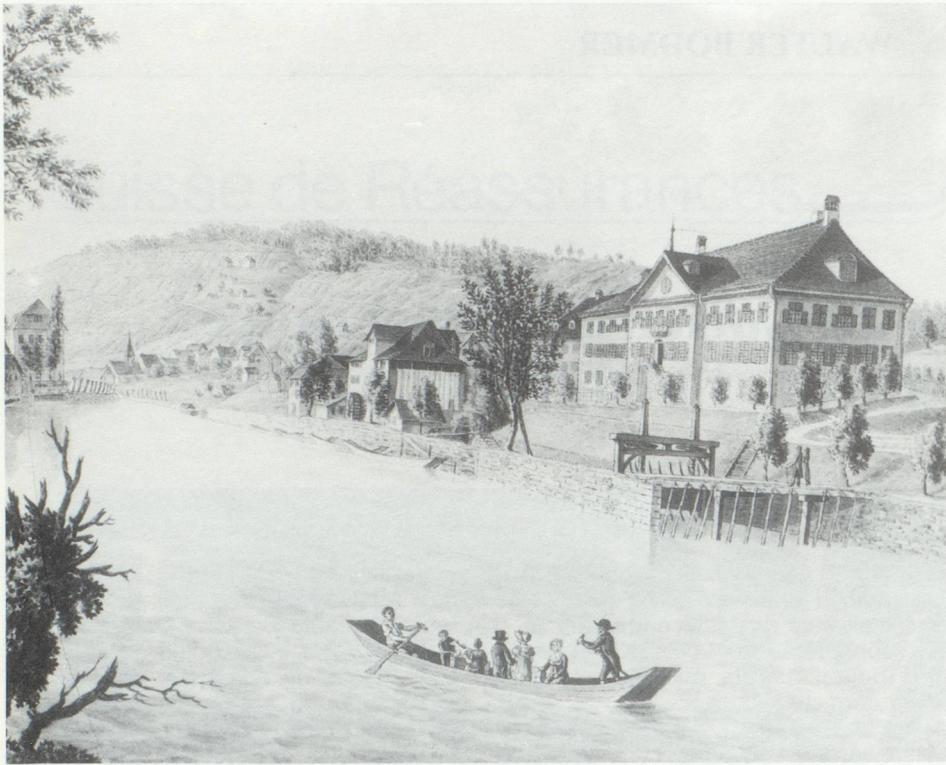
Au début du XVII^e siècle les produits textiles de fabrication zurichoise ont trouvé des débouchés en France. Mais après l'instauration d'une politique commerciale protectionniste par le ministre Colbert, la France est devenue un marché difficile.

Le XVIII^e siècle est pour le canton de Zurich le siècle de l'épanouissement de l'industrie du coton durant lequel l'industrie de la soie a également été florissante. Les marchés de Lyon, de Marseille et plus tard celui de Bordeaux furent importants pour ces deux produits. Les marchands-fabricants de Zurich ne firent pas uniquement travailler les ouvriers de leur propre canton, mais également ceux des régions voisines. Le protectionnisme français persistant, les produits manufacturés dans le canton de Zurich ne furent guère écoulés en France.

Lyon était la place principale pour le commerce des effets de change. Mais après la guerre de succession d'Espagne elle est remplacée par Paris. Pendant les années qui suivirent 1780 un groupe de marchands-banquiers zurichoises y déléguera le jeune Jean-Conrad Hottinguer qui, plus tard, s'y établit pour son propre compte comme banquier. Il fut désigné par Napoléon I^{er} comme un des 15 régents de la nouvelle Banque de France et nommé baron impérial.



Partie médiévale de la ville de Winterthour (2^e ville du Canton de Zürich), avec l'église St-Laurent (Photo ONST).



Zürich : Imprimerie d'indiennes Hofmeister (1786).

La langue parlée par le peuple du canton de Zurich étant un patois allemand, les rapports intellectuels avec Paris et la France furent réservés à une élite. Mais ce fait n'empêcha pas les idées nouvelles propagées par la Révolution française de trouver un écho dans la campagne zurichoise, surtout dans les villages industrialisés au bord du lac, toujours sous la coupe des citoyens de la capitale souveraine, qui se réservaient le droit exclusif de fabrication et de commerce. Mais tous les mouvements aspirant à l'égalité des habitants de la campagne avec les citoyens de la capitale furent sévèrement réprimés par ces derniers.

L'ancien Régime à Zurich trouva cependant sa fin lors de l'invasion des armées françaises pendant la seconde guerre de Coalition en 1798. La libération du reste du canton de la coupe de la capitale coïncide à peu près avec l'introduction de la machine dans la filature du coton et un peu plus tard de la chappe. Dès ce moment d'autres centres industriels naquirent dans le canton, en premier lieu celui de Winterthour, seconde ville du canton, également en rapports étroits avec Paris et la France.

La mécanisation de l'industrie textile donne naissance à une autre industrie, celle de la construction de machines qui s'établit surtout à Zurich et à Winterthour.

Mais revenons à l'industrie textile. En 1804 la Suisse devient un état satellite de l'empire français. C'est grâce au Blo-

cus continental que l'industrie cotonnière, et particulièrement la filature, a pu être mécanisée à l'abri de toute concurrence anglaise bien qu'étant en partie privée de la matière première, du coton d'outremer.

La politique économique française pendant la Restauration n'a pas été moins protectrice que celle de l'ancien Régime ou de l'époque napoléonienne. Mais les importations de matières premières originaires de France ou la traversant allaient continuer ainsi que les exportations par les ports français de Marseille, Bordeaux et du Havre. La réaction politique en France et dans d'autres pays en Europe eût également des conséquences sur le canton de Zurich, dont après 1815 le régime redevenait conservateur. Mais trois mois après la révolution de 1830 à Paris, qui chassa la branche aînée des Bourbons du trône, le régime politique du canton de Zurich redevenait libéral avec une participation au pouvoir plus large de la campagne.

Les changements politiques advenus au canton de Zurich et à la Suisse entre 1843 et 1847 par contre allaient même devancer les événements de 1848 en France. La nouvelle constitution fédérale, le renforcement du gouvernement central, et l'abolition des péages entre les cantons allaient considérablement favoriser l'essor économique et financier du canton et de la Suisse.

L'expansion de l'industrie textile, le développement de l'industrie des machines et la construction des che-

mins de fer ont considérablement augmenté la demande de capitaux. On connaît le rôle que fût appelé à jouer le Crédit mobilier des frères Pereire pour le financement de l'industrie, pour son expansion, et la construction des chemins de fer en France sous le second Empire. Le Crédit mobilier dût acquérir et renouveler un portefeuille de participations, commanditer des entreprises et remédier à l'insuffisance du crédit. C'est selon ce modèle français que l'on fonda en 1856 à Zurich le Crédit suisse. Mais tandis que le Crédit mobilier, à cause d'un capital propre trop faible et de forts investissements à l'étranger difficilement réalisables, sombra en 1869, le Crédit suisse est encore actuellement une des trois banques de commerce les plus importantes de la Suisse. Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle cette banque favorisa la construction de nouvelles lignes de chemins de fer dans la région nord-orientale du pays et notamment la ligne du St-Gothard. Elle finança non seulement l'expansion de l'industrie mais encouragea également la fondation de la Banque de Winterthour, celle de plusieurs sociétés d'assurances et de la Compagnie suisse de Réassurances, aujourd'hui une des plus puissantes sociétés de réassurance du monde.

Toutes les banques établies à Zurich ainsi que les sociétés d'assurances furent en rapports très étroits avec Paris et d'autres centres en France, surtout avant les guerres mondiales. Mais si ces relations se sont un peu relâchées, il faut en chercher la cause dans les conséquences économiques des guerres. En ce qui concerne les industries, les barrières douanières limitèrent les exportations cantonales vers la France. Cependant des maisons importantes créèrent des succursales en France, telles certaines firmes de l'industrie des machines et de l'alimentation.

Dans le domaine des relations culturelles la différence de langues a toujours constitué une certaine barrière. Cependant la création d'une université et d'une chaire de littérature française en 1830 et plus tard la création d'une seconde chaire de littérature française à l'école polytechnique fédérale a fortement favorisé les contacts entre Paris et Zurich.

Il reste à relever que la neutralité de la Suisse pendant les conflits armés, qui opposaient la France à l'Allemagne, a rappelé à Zurich sa mission humanitaire, dès 1870/71 pour les soldats de l'armée Bourbaki, puis en 1914/18 pour les grands blessés français rapatriés à travers la Suisse et entre 1940/45 pour les réfugiés des régions limitrophes françaises. De nouveaux liens se sont ainsi noués et ont favorisé de bonnes et durables relations entre la ville et son grand voisin.